

PPCR, une nouvelle entourloupe contre les personnels

La note de service n° 2017-028 du 20-2-2017 sur l' « accès à la hors-classe des professeurs des écoles - année 2017 » est publiée au BOEN n°8 du 23 février 2017 . Attention, le ministère se permet de changer les règles...

La note de service rappelle les éléments qui constituent le barème d'accès à la hors-classe... en modifiant la date de prise en compte de la dernière note connue.

Les années antérieures, la date retenue était fixée au 31 décembre de l'année précédant l'établissement du tableau d'avancement à la hors-classe. Dans la nouvelle note de service, elle serait maintenant avancée au 31 août.

Conséquence : les collègues promouvables dont la dernière note actualisée et augmentée a été attribuée au premier trimestre de cette année se retrouvent pénalisés dans le calcul de leur barème.

Le SNUDI-FO demande le rétablissement de la date butoir au 31 décembre et s'adresse pour cela au ministère.

Si vous êtes pénalisé par cette modification, contactez le SNUDI-FO.